

COMMUNE DE LAMBERVILLE

40 / RÉUNION DU LUNDI 15 JUIN 2020

Le quinze juin deux mil vingt à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de LAMBERVILLE, légalement convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. Le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 et L.2122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 9 juin 2020

Etaient présents : 11. Bernard FOUSSE, Louis-Marie GRELLIER, Jimmy RIVIERE, Madeleine HELAINE, Aurélien FOUSSE, Clément MARIE, Sandrine CHATEL, Hélène ASSELOT, Sindy DUVIVIER, Amélie DUMOTTIER, Paulette POTEY.

Secrétaire de séance : Louis-Marie GRELLIER

Monsieur le Maire demande au conseil municipal, l'autorisation d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- **XI) Affectation de résultat 2019**
- **XII) Augmentation du loyer du logement 4 le Breuil**
- **XIII) Audit énergétique des bâtiments communaux**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à ajouter les points ci-dessus à l'ordre du jour.

I) ANNULATION DE L'APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2019

Le conseil municipal annule à l'unanimité l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 mars 2019 qui a déjà été approuvé.

II) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Après avoir présenté le compte administratif 2019 M. le Maire sort de la salle, et M. Louis-Marie GRELLIER, 1^{er} adjoint préside le vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le Compte Administratif 2019. Le compte administratif étant conforme au compte de gestion.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes	101 050,33 €	60 836,52 €
Dépenses	62 325,79 €	66 795,98 €
Résultat de l'exercice 2019	+ 38 724,54 €	- 5 959,46 €
Résultat de clôture de l'exercice 2019	+ 91 820,58 €	- 46 258,42 €

III) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion 2019, conforme au compte administratif 2019.

IV) VOTE DES TAUX POUR L'ANNEE 2020

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le maintien des taux d'imposition des deux taxes directes locales pour 2020 pour un montant attendu de 13 161,00 €.

Taxes	Taux 2020
Taxe foncière propriétés bâties	6.93 %
Taxe foncière propriétés non bâties	11.05 %

V) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Après présentation du budget par M. le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le Budget Primitif 2020.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses dans la section de fonctionnement à **134 476,16 €** et en section d'investissement à **111 067,42 €**.

VI) COMPTE 623 FETES ET CEREMONIES

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à régler les factures sur l'article 623 « Fêtes et cérémonies » à l'occasion des manifestations organisées et/ou ayant lieu à Lamberville (cérémonies commémoratives, diverses manifestations : repas des anciens, galette des rois, ainsi que des bons d'achats ou des cadeaux remis à des personnes).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire à régler les factures sur l'article 623 « Fêtes et cérémonies ».

VII) RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Les membres de la commission communale des impôts directs ont été ainsi désignés avec **le Maire M. Bernard FOUSSE, Président de la commission :**

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
M. Jimmy RIVIERE	M. Thierry CROCQUEVIEILLE
Mme Sandrine CHATEL	Mme Florence DANGUY
M. Aurélien FOUSSE	Mme Lucinda BOURDON
Mme Madeleine HELAINE	M. Gilbert DUVIVIER
M. Clément MARIE	M. Ludovic BROCHARD
Mme Hélène ASSELOT	M. Arnaud LAFORET
Mme Sindy DUVIVIER	M. Michel BOURDON
Mme Amélie DUMOTTIER	M. Pascal JEANNE
Mme Paulette POTEY	M. Jean-Claude ROETTA
M. Louis-Marie GRELLIER	Mme Annick DANGUY
M. François de BRUNVILLE	M. Quentin LE BOUCHER
M. Roland LEFEVRE	M. Patrick FRANCOISE

VIII) SINISTRE CLOCHER DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite du sinistre du clocher de l'église (croix en haut du clocher pliée en raison de la tempête du 10 février 2020), l'assurance GROUPAMA propose un règlement par chèque en 2 fois : 1 chèque d'un montant de **1 938,00 €** et un 2^{ème} chèque d'un montant de **118,62 €**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'encaisser les 2 chèques pour un montant total de 2 056,62 €.

IX) DESIGNATION DES DELEGUES AUX ORGANISMES EXTERIEURS

- Manche Numérique

Les délégués Manche Numérique ont été ainsi désignés par le conseil municipal :

DELEGUES MANCHE NUMERIQUE
M. Louis-Marie GRELLIER

- Syndicat d'Eau de Caumont sur Aure

Les délégués du Syndicat d'Eau de Caumont sur Aure ont été ainsi désignés par le conseil municipal :

DELEGUES SYNDICAT D'EAU DE CAUMONT SUR AURE
M. Jimmy RIVIERE : titulaire
M. Bernard FOUSSE : titulaire
Mme Hélène ASSELOT : suppléante

X) DEPOSE D'UNE LIGNE ELECTRIQUE AU LIEUDIT LES VAUX

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la sécurisation du réseau électrique, le SDEM50 souhaite déposer le réseau inutile au lieudit « les Vaux ». Mme Madeleine HELAINE, propriétaire de la parcelle où se situe cette ligne souhaite la conserver.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de conserver la ligne électrique au lieudit « les Vaux ».

XI) AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTAION DE RESULTAT
INVEST	-40 298.96 €		-5 959.46 €	Dépenses 23 960.00 €	-9 347.00 €	-55 605.42 €
				Recettes 14 613.00 €		
FONCT	90 395.00 €	37 298.96 €	38 724.54 €			91 820.58 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/ 2019	91 820.58 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		55 605.42 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		36 215.16 €
Total affecté au c/ 1068 :		55 605.42 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12/ 2019	
Déficit à reporter (ligne 002)		0.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote à l'unanimité l'affectation du résultat 2019.

XII) AUGMENTATION DU LOYER DU LOGEMENT 4 LE BREUIL

Monsieur le Maire informe à nouveau le conseil municipal qu'il y a eu des travaux de réaménagement dans le logement situé 4 le Breuil, mais qu'en raison de l'épidémie du covid 19 et de la situation économique qui suit, il propose d'augmenter que faiblement le loyer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité, de fixer le montant du loyer du logement situé 4 le Breuil à 430€ par mois au lieu de 427,13€ à partir du 1^{er} juillet 2020.

XIII) AUDIT ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX

M. le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier de St-Lô Agglo daté du 27 mai dernier, expliquant qu'une série d'audits va être réalisée en 2020 dans plusieurs bâtiments communautaires et qu'ils nous proposent d'intégrer cette démarche pour nos bâtiments communaux, autres que des logements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de ne pas intégrer cette démarche d'audits énergétiques groupés car seule la salle des fêtes est concernée.

XIV) QUESTIONS DIVERSES :

- M. Bernard FOUSSE informe le conseil municipal qu'une habitante lui a demandé si le chemin communal « le Breuil » devait être entretenu par la commune ou les riverains. Monsieur FOUSSE a répondu qu'il appartient aux riverains de nettoyer ce chemin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00
Ainsi délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Bernard FOUSSE

Le secrétaire de séance,
Louis-Marie GRELLIER

Les Conseillers,

Jimmy RIVIERE

Madeleine HELAINE

Aurélien FOUSSE,

Clément MARIE

Sandrine CHATEL

Hélène ASSELOT

Sindy DUVIVIER

Amélie DUMOTTIER

Paulette POTEY